



Ma banque et mon propriétaire

Par **vanny**, le **13/06/2009** à **14:53**

Bonjour, rnayant un loyer de retard, j'ai fait appel à l'agence de location qui règlera le loyer au propriétaire et je devrais rembourser l'agence. mon propriétaire a contacté ma banque afin de se renseigner sur mon compte bancaire, si j'avais octroyé un crédit... en a-t-il le droit? n'est-ce pas une violation de vie privée? rnmerci de me répondre, je stress beaucoup, il est tout le temps sur mon dos.

Par **Tisuisse**, le **13/06/2009** à **18:23**

Bonjour, rn rn rn Votre propriétaire a contacté votre banque, soit, c'est lui qui vous l'a dit? C'est l'agence immobilière qui vous en a informé? l'agence bancaire? rn rn Qu'il interroge votre banque est une chose mais je ne pense pas que cette dernière lui fournisse les renseignements qu'il désire, d'une part parce qu'il n'a pas à les demander et, d'autre part, la banque n'a pas à répondre sur ce point sans passer outre le secret bancaire. Seule la justice est en droit d'avoir ces renseignements mais, pour ce faire, elle utilise une procédure officielle.